

## Sécurisation de l'école : une étude lancée pour les travaux à réaliser

**La mise en sûreté des personnes dans l'enceinte de l'établissement reste une priorité. Des travaux vont être entrepris dès début 2019 pour renforcer le contrôle des accès, tant en entrées qu'en sorties.**

Savoir à tout moment qui rentre et qui sort, éviter que d'éventuels individus mal intentionnés ne puissent pénétrer dans l'école, telles sont parmi les préoccupations du Plan particulier de mise en sûreté (PPMS). Ce plan est obligatoire dans toutes les écoles françaises, aussi bien en tant que document que comme dispositif.



Dans ce domaine, le point faible de l'EFHM mis en évidence par l'audit de sûreté de janvier 2018 est justement le contrôle de ses accès. Des travaux vont donc être conduits dans ce sens, financés en grande partie par l'AEFE. Il s'agira d'édifier un mur et d'installer des portails et portillons de l'entrée du parking des personnels au bâtiment C3.

Un bureau d'études est venu voir sur place le 5 décembre et son travail débouchera sur un cahier des charges dont devront s'emparer les entreprises intéressées dans le cadre d'un appel d'offre.

À l'issue du chantier, la physionomie de l'école le long de la rue de l'IFERE en sera fortement modifiée. Nous attendons que tout soit terminé pour nous lancer dans la fresque qui ornera ce grand mur dans sa totalité. ■

## Le Conseil pédagogique se penche sur les bulletins trimestriels

**Les conseils de classes du premier trimestre, qui viennent de se terminer, furent l'occasion de débats autour des moyennes générales et des mentions de bas de bulletin.**

Ici comme ailleurs, l'évaluation des élèves a toujours suscité des débats passionnés, même hors de l'école, et continue à le faire.

Le Conseil pédagogique réuni mercredi dernier n'a pas manqué d'en discuter, suite aux échanges en conseils de classes de



ce premier trimestre. Notes ou pas notes ? Moyenne générale ou pas ? Évaluation par compétence ? Nombre de décimales pour les moyennes ? Maintenir ou non les félicitations, compliments et encouragements ? En fonction de leur expérience professionnelle et de leur pratique pédagogique, chacun des enseignants présents a défendu un point de vue pas forcément toujours partagé mais écouté.

La question de l'évaluation par compétence en lieu et place d'une évaluation chiffrée est loin d'être réglée ; les bulletins trimestriels vont continuer d'afficher des moyennes et des appréciations.

En revanche, la moyenne générale, sans disparaître complètement puisqu'elle conditionne toujours la réussite aux examens devrait ne plus apparaître sur les bulletins car elle ne signifie pas grand-chose (un élève est-il moyen s'il a 16/20 en physique et 4/20 en français ?) et altère le bilan de scolaire des élèves. Quant aux mentions, leur caractère automatique en fonction d'une note serait banni pour laisser place à une prise en compte plus souple et individualisée des résultats, efforts et progrès des élèves, tant au niveau du travail que celui du comportement général en classe et dans l'école. ■